

PRÉAVIS N° 90

AU CONSEIL COMMUNAL

**Demande d'un crédit de CHF 285'000.- TTC pour
l'achat d'un tracteur forestier et de divers
équipements**

Délégué municipal : M. Claude Dupertuis

Nyon, le 28 janvier 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Le Service forestier de la Ville de Nyon a toujours disposé d'un véhicule de débardage approprié à l'exploitation de près de 3'000 m³ de bois débardés annuellement en toute sécurité. Le dernier véhicule acheté, en 2003, est un AEBI TP 98.E. Celui-ci n'a pas répondu aux exigences posées et a subi de nombreux problèmes techniques, n'étant pas adapté au terrain forestier du fait de sa faible garde au sol avec, comme corollaire, des frais d'entretien considérables qui, sur les neuf ans d'exploitation, se sont élevés en moyenne à CHF 14'000.- par année. A fin 2011, le véhicule est tombé en panne et un devis de réparation d'environ CHF 17'000.- nous a été adressé, représentant, à peu de chose près, la valeur résiduelle du véhicule, ce qui nous a décidé à prendre la décision de changer ce véhicule de débardage.

En 2012, nous avons donc travaillé uniquement avec des entreprises privées. Le montant, qui nous a été facturé, démontre que l'investissement pour un nouvel engin est rentable. A titre d'exemple, en 2011, avec l'ancien engin, les coûts de débardage des entreprises privées se sont montés à CHF 47'000.-. Les frais de débardage, les frais de transport de bois de feu et les frais de location d'un tracteur, se sont montés à CHF 104'000.-, soit une plus-value de CHF 57'000.-. De ce montant, il faut déduire annuellement CHF 10'000.- pour les frais d'entretien du véhicule. La plus-value nette est donc de CHF 47'000.-.

2. Description du projet

Ce véhicule multifonctions, outre le débardage, pourra être utilisé pour les travaux suivants :

- débusquage (travail qui consiste à amener les arbres jusqu'au layon de débardage. Les arbres sont ensuite repris par un camion long bois et transportés jusqu'au lieu de transformation) ;
- aide à l'abattage par le câblage des arbres ;
- aide aux bûcherons pour tourner les arbres de gros diamètre ;
- mesures visant à améliorer la sécurité et soulager physiquement le travail des bûcherons ;
- mesures visant à améliorer le peuplement forestier en limitant au maximum la pénétration dans les plantations ;
- livraison du bois de feu dans un rayon important, étant donné que ce véhicule peut rouler à 40 km/h.

Sur la base d'appels d'offres lancés auprès de cinq fournisseurs différents, notre choix s'est porté sur un tracteur agricole, de marque connue, largement diffusée dans la région, ce qui nous assure, contrairement à l'ancien, un service après-vente situé à proximité. Ce véhicule sera équipé :

- d'une cabine réversible et plaque de renfort pour le réservoir ;
- d'une grue avec commande depuis le poste de pilotage ;
- d'un double treuil avec télécommande (distance de travail 50 m).

3. Incidences financières

Le coût de l'engin a été établi sur la base d'offres rentrées. Dans ces offres, est comprise la reprise de l'ancien véhicule.

Tracteur 160 cv équipé « forêt »	CHF	173'000.-
Grue avec télécommande à distance	CHF	87'000.-
Treuil avec télécommande	CHF	45'000.-
Total	CHF	305'000.-
Reprise de l'ancien véhicule	CHF	-20'000.-
Montant total TTC	CHF	285'000.-

Amortissement

Nous prévoyons d'amortir ce véhicule sur une quinzaine d'années.

Exploitation

La technologie de pointe de ce véhicule permettra une meilleure exploitation des bois. Son utilisation, en plus de sa fonction « débardage », permettra d'entreprendre de nombreux autres services, en fonction des besoins réguliers et ponctuels du Service des forêts. Au niveau des frais de débardage, une grande partie du travail actuellement effectuée par des entreprises privées, sera réalisée à l'interne.

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Ce tracteur forestier nous permettra de travailler d'une manière plus rationnelle avec un tracteur équipé « route » et il nous permettra d'effectuer des livraisons de bois, des travaux dans les chalets d'alpages, parcs, pâturages, de manière plus rationnelle.

4.2. Dimension sociale

Travailler avec un engin qui répond aux normes actuelles va simplifier et sécuriser le travail physique déjà très difficile des bûcherons.

4.3. Dimension environnementale

Ce véhicule permettra, du fait de son équipement spécifique, notamment au niveau des pneumatiques, de travailler d'une manière simple et fonctionnelle, tout en évitant le tassement du sol dans les sites sensibles.

5. Conclusion

L'achat d'un véhicule forestier, pour notre équipe de bûcherons, permettra une gestion de nos forêts plus rationnelle et durable. La polyvalence de ce véhicule, permettra d'effectuer divers travaux : transport de bois de feu, aménagement des clôtures dans les pâturages et entretien des bassins abreuvoirs.

Les spécificités techniques de ce nouveau véhicule contribuent à l'amélioration des conditions de travail des bûcherons, en raison d'un allègement des tâches effectuées aujourd'hui manuellement ou à l'aide de petits engins.

NYON · PRÉAVIS N° 90 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 90 concernant la demande d'un crédit de CHF 285'000.- pour l'achat d'un tracteur forestier,

ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

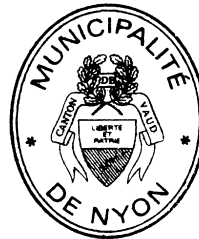
décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 285'000.- TTC à la Municipalité pour financer l'achat d'un tracteur forestier ;
2. que ce montant sera porté au compte N° 9143-20 du patrimoine administratif, dépense amortissable en 15 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 janvier 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Le Secrétaire :

D. Rossellat

C. Gobat

Annexe(s)

Fiche d'investissement

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	Monsieur Claude Dupertuis
Date	Mercredi 13 mars 2013 à 19h00
Lieu	Ferme du Manoir - Salle de conférence 2

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No.	90 / 2013	Achat d'un tracteur forestier	Date: Nyon le	22.01.2013
--------------------	------------------	--------------------------------------	----------------------	-------------------

Demande de crédit d'investissement de CHF 285'000.-- TTC

Situation des préavis au 22.01.2013			2008	2009	2010	2011	2012	2013				
Total des préavis votés par le Conseil Communal			15'096'800	16'926'760	6'905'181	12'753'520	29'025'473	8'167'810				
Situation des emprunts au 22.01.2013			2008	2009	2010	2011	2012	2013	Cautionnements et garanties			
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011							225'000'000	225'000'000	Plafond (préavis No.27)		24'200'000	
Emprunts au 1er janvier			13'1225'479	14'1053'013	14'0793'357	13'7966'600	122'883'270	127'883'270	Engagé		-11'265'790	
Évolution des emprunts durant la période +/-			9'827'534	-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	0	Caution demandée			
Emprunts fin période/date du jour			14'1053'013	14'0793'357	13'7966'600	122'883'270	127'883'270	127'883'270	Disponible		12'934'200	
Dépenses d'investissement			Estimation des dépenses d'investissements nets					Estimation amort. + entretien				
			CHF TTC	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL	Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
Achat d'un tracteur forestier			285'000	285'000	0	0	0	0	0	15	19'000	5'500
				0				0				
Total de l'investissement			285'000	285'000	0	0	0	0	0	5	19'000	5'500
Financement du préavis												
Budget de fonctionnement:												
Trésorerie courante												
Investissement:												
Trésorerie/Emprunts dont			285'000									
Estimation des coûts d'exploitation												
Libellé / années			2013	2014	2015	2016	2017	2018				
Coût total d'exploitation			14'050	33'050	32'480	31'910	31'340	30'770				
Intérêts en %			3.00%	8'550	8'550	7'980	7'410	6'840	6'270			
Entretien			5'500	5'500	5'500	5'500	5'500	5'500				
Amortissements			0	19'000	19'000	19'000	19'000	19'000				
Personnel supp. en CHF			0	0	0	0	0	0				
Personnel supp. en EPT			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				
Economies / Recettes			0	0	0	0	0	0				
			0	0	0	0	0	0				
Coûts nets d'exploitation			14'050	33'050	32'480	31'910	31'340	30'770				